

## Cahier des charges

### Identité visuelle SecurIT

## 1 Présentation générale du projet

### 1.1 Présentation de la structure Pôle SCS

SCS est un Pôle de compétitivité mondial dédié aux technologies numériques.

Créé en 2005 en région Provence Alpes Côte d'Azur, SCS est une association qui regroupe un écosystème de près de 300 acteurs industriels, grands groupes, PME et startups, des laboratoires de recherche et universités qui travaillent ensemble afin de développer et commercialiser des produits et services innovants pour générer croissance et emplois sur des marchés porteurs.

L'écosystème SCS est le cluster en Provence-Alpes-Côte d'Azur leader sur les 4 axes stratégiques et technologiques suivants : microélectronique, internet des objets, sécurité numérique, intelligence artificielle et big data.

Les objectifs de SCS sont les suivants :

- Encourager l'innovation collaborative,
- Accélérer la croissance des petites entreprises,
- Rendre notre écosystème numérique incontournable.

Dans ce but, SCS est impliqué dans un certain nombre de projets collaboratifs européens afin de partager son expertise et le savoir-faire de ses membres, dont le projet SecurIT.

### 1.2 Présentation du projet SecurIT

SecurIT est un projet collaboratif européen, financé par la Commission Européenne, dans le cadre du **programme Horizon 2020** (programme européen de financement de la recherche et de l'innovation), au sein de l'**action INNOSUP-01** qui a pour objectifs globaux de promouvoir la coopération entre les PME, y compris la coopération transnationale, et les autres acteurs de l'innovation en Europe ; renforcer les compétences des PME dans la gestion de l'innovation, améliorer leur accès au financement et leur mise en réseau et coopération avec des parties externes ; et créer un environnement plus favorable à l'innovation des entreprises.

**Nom du projet:** SecurIT - New industrial value chain for Safe, sECure and Resilient cities and Territories

**Partenaires :** [SAFE](#) (Coordinateur, France) ; [LSEC](#) (Belgique) ; [Pôle SCS](#) (France) ; [L3CE](#) (Lituanie) ; [Hague Security Delta](#) (Pays-Bas) ; [Systematic](#) (France) ; [CenSec](#) (Danemark) ; [FundingBox](#) (Pologne).

**Date de démarrage :** 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Durée :** 36 mois

L'objectif du projet SecurIT est de soutenir le développement et l'intégration de solutions de sécurité innovantes dans une nouvelle chaîne de valeur industrielle (et de services), compétitive au niveau mondial. SecurIT vise à co-financer et soutenir le développement de projets collaboratifs permettant le prototypage et l'expérimentation de solutions technologiques dans le domaine de la sécurité, en prenant en compte les défis éthiques, juridiques et sociétaux de ce secteur, et en favorisant la coopération transfrontalière entre PME et les autres acteurs de l'innovation dans ce secteur.

SecurIT va permettre d'identifier les futurs besoins en solution de sécurité, les cas d'usages, et d'accompagner le déploiement des 63 meilleurs projets développés par 126 PME à travers l'Europe.

Le projet sera organisé en 2 cycles sur 3 ans qui comprendront :

- L'organisation de workshops avec des intégrateurs et utilisateurs finaux pour définir des cas d'usage et cahiers des charges communs (end-users visés : intégrateurs de solutions de sécurité, de cybersécurité et/ou territoires).
- Le sourcing de technologies innovantes de sécurité au sens global, y compris la sécurité numérique.
- La sélection (dans le cadre d'appels à projets organisés par SecurIT) de solutions à déployer dans le cadre de prototypes ou des démonstrateurs (seront financés des projets comprenant 2 start-ups et/ou PME européennes à minima).
- Le suivi et le co-financement des projets retenus.

Au total sur 3 ans, le projet SecurIT attribuera 14 tickets de financement « prototype » (74 000 €/projet) et 28 tickets de financement « démonstration » (88 000 €/projet). En amont des sélections, des tickets de financement de 1 000 € seront alloués aux entreprises pour qu'elles puissent venir pitcher et défendre leurs projets devant un jury d'experts.

Les entreprises ciblées sont les PME européennes liées au domaine du digital, de la sécurité, y compris des secteurs de la ville intelligente, de l'industrie avec un focus sur les technologies disruptives telles que l'Intelligence Artificielle.

Au sein de ce consortium de 8 partenaires européens, SCS a, entre autre, la charge de la stratégie de communication du projet, qui inclut le déploiement de l'identité graphique, objet du présent cahier des charges, et du site web du projet. Un second cahier des charges pour la conception et le déploiement du site web du projet SecurIT est également disponible.

Les prestataires candidats peuvent répondre à l'un et/ou l'autre de ces deux cahiers des charges. Les réponses conjointes (1 seul prestataire pour les 2 prestations – identité graphique & site web) sont encouragées.

## 2 Cibles de la communication

Les actions de communication SecurIT doivent toucher les cibles suivantes:

- PME souhaitant candidater aux appels à projets lancés par SecurIT,
- Toute entreprise fournisseur de solutions innovantes (produits, services, expertise) dans le domaine de la sécurité,
- Toute entreprise/organisme à la recherche de solutions innovantes (produits, services, expertise) dans le domaine de la sécurité,
- Tout acteur (entreprises, collectivités, institutions, organismes de recherche) impliqué / intéressé par le secteur de l'innovation dans la sécurité,
- Les institutionnels et nos financeurs (Commission Européenne, Etat, Région Sud...) et le monde des médias pour faire connaître le projet SecurIT, ses actions et ses partenaires.

Les cibles sont situées principalement dans l'Union Européenne et les pays associés au programme Horizon 2020<sup>1</sup>.

## 3 Attentes et objectifs

L'objectif est de décliner une identité visuelle pour le projet SecurIT, incluant :

- Un logo (différents formats jpg, AI, couleur et N&B pour utilisation sur fonds clairs et foncés),
- Une charte graphique déclinable sur les différents supports du projet (comprenant minimum 10 couleurs, et une typographie),
- En option : élaboration d'un kakemono du projet SecurIT, plaquette numérique, supports PPT et word.
- En option : Développement de visuels complémentaires (pictogrammes, images) pour agrémenter les supports de communication.

Cette identité graphique et visuelle sera utilisée sur tous les outils de communication du projet, dont le site web du projet, les rapports du projet à livrer à la Commission Européenne, les documents du projet, les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook), les supports type roll-up, brochures, etc.

<sup>1</sup> <https://www.horizon2020.gouv.fr/cid76866/liste-des-pays-associes-horizon-2020.html>

Message global à faire ressortir de l'identité visuelle du projet SecurIT :

- Sécurité, protection
- Cybersécurité
- Environnement et infrastructures surs et résilients
- Innovation, technologies de rupture
- Collaboration
- Partenariat d'entreprises
- Europe, collaboration européenne

La charte graphique doit être simple, claire, lisible et facilement déclinable pour tout type de support (templates power points, documents livrables du projet, affiches/flyers...).

Les droits d'auteur de l'ensemble des éléments de l'identité visuelle créée seront la propriété de SCS (reproduction, représentation, adaptation, diffusion).

## 4 Prestations attendues et modalités de sélection

### 4.1 Votre offre

Votre offre sera présentée en 4 lots spécifiés ci-dessous (dont 2 optionnels), dont le détail figure aux sections précédentes.. Pour chaque lot, veuillez indiquer le coût et le timing prévisionnel de réalisation.

Lot 1 : Logo du projet SecurIT

Prévoir plusieurs propositions de logo (minimum 3), dont le choix final sera effectué par l'ensemble des partenaires du projet.

Lot 2 : Identité visuelle et charte graphique

Lot 3 (option) : Développement de visuels complémentaires (picto, images)

*pour agrémenter les supports de communication.*

4.1.1 Lot 4 (option) : Kakemono, plaquette numérique et templates du projet SecurIT

*Création visuelle, fichiers sans et avec traits de coupe pour impression du kakemono.*

## 4.2 Modalité de sélection du prestataire

Le prestataire retenu dans le cadre de cette consultation doit démontrer :

- Des références clients
  - ⇒ Exemples de réalisations de logos et charte graphique projet et/ou d'entreprise et personnes référentes chez les clients à joindre pour retour sur les réalisations,
- La disponibilité et l'expertise de l'équipe intervenante,
- La compréhension du sujet et des attentes décrites dans les cahiers des charges,
- La qualité de la proposition et adéquation avec la demande
- Le prix proposé par lot dans le périmètre des tâches mentionnées dans ce cahier des charges,
- Un planning prévisionnel de réalisation pour chaque étape, respectant le calendrier du cahier des charges.

## 5 Calendrier et suivi du projet

- Date butoir de remise des offres : 10/09/2021 à 17:00
- Sélection du prestataire : du 13/09 au 24/09/2021
- Entretiens de sélection : les 21 et 22/09/2021
- Livraison des premières propositions : 11/10/2021
- Livraison des propositions finales : 25/10/2021

Un présélection sera effectuée sur la base des critères du présent cahier des charges, suivi d'un entretien avec les prestataires présélectionnés.

Nous prévoyons au minimum deux réunions de cadrage au début et au cours de l'élaboration du projet.

## 6 Remise des offres

Les offres sont à remettre exclusivement par email à [contact@pole-scs.org](mailto:contact@pole-scs.org), d'ici le 10/09/2021 à 17h au plus tard.

## 7 Contact & infos

Envoyez vos candidatures à [contact@pole-scs.org](mailto:contact@pole-scs.org)

Pour tout renseignement :

- Marielle CAMPANELLA – Responsable Innovation Europe [marielle.campanella@pole-scs.org](mailto:marielle.campanella@pole-scs.org)
- Clémence CASTELL – Chargée de projet innovation Europe [clemence.castell@pole-scs.org](mailto:clemence.castell@pole-scs.org)